



Orléans Centre Chapter

Vous invite pour le



H.O.T.

Historic Orléans Trip

2^{ème} édition

22, 23 et 24 juin 2012

Vendredi 22 juin

ACCUEIL À LA
CONCESSION ET POT DE
BIENVENUE À PARTIR DE
15H00

TRANSFERT À L'HÔTEL
PAR LES « SAFETY »

REMISE DES PACKS

DISTRIBUTION DES
CHAMBRES

DINER

ANIMATIONS SURPRISES



Samedi 23 juin

RUN TOURISTIQUE

BARBECUE GÉANT AVEC
ANIMATIONS DANS LE
MAGNIFIQUE PARC DU
CHÂTEAU DE CHICAMOUR

PETIT RUN DE RETOUR

DÉTENTE AUTOUR DE LA
PISCINE AVANT LA
GRANDE SOIRÉE DE GALA

Dimanche 24 juin

GRANDE PARADE DANS LES
RUES D'ORLÉANS

DÉJEUNER ET
ANIMATIONS EN PLEIN
CENTRE VILLE PLACE DU
MARTROI

DÉPART LIBRE À
PARTIR DE 15H00





H.O.T.

Historic Orléans Trip

2^{ème} édition



- 1 - V.S.D. AVEC 2 NUTTS D'HÔTEL 3 ÉTOILES : 255€/PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE
1 BIS - : 350€ EN CHAMBRE SIMPLE
- 2 - V.S.D. SANS HÔTEL : 155€/PERSONNE
- 3 - S.D. AVEC 1 NUIT D'HÔTEL 3 ÉTOILES : 155€/PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE
3 BIS - : 250€ EN CHAMBRE SIMPLE
- 4 - S.D. SANS HÔTEL : 110€/PERSONNE
- 5 - SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE : 80€/PERSONNE
- 6 - SAMEDI SOIR SOIRÉE DE GALA SEULE : 60€/PERSONNE
- 7 - DIMANCHE PARADE ET REPAS : 30€/PERSONNE



H.O.T.

Historic Orléans Trip
2^{ème} édition



BULLETIN DE RÉSERVATION (PLACES LIMITÉES)

A RETOURNER AVANT LE 01 AVRIL 2012 ACCOMPAGNÉ DU (DES) CHÈQUE(S)
À L'ORDRE DE « NEW HARLEY ORLÉANS GROUP » À L'ADRESSE SUIVANTE :

**ORLÉANS CENTRE CHAPTER
HARLEY DAVIDSON
812, RUE DE LA BERGERESSE
45160 OLIVET**

NOM ET PRÉNOM DU PILOTE :

CHAPTER :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

TAILLE CHEMISE : XS S M L XL XXL XXXL

NOM ET PRÉNOM DU PASSAGER :

TAILLE CHEMISE : XS S M L XL XXL XXXL



H.O.T.

Historic Orléans Trip

2^{ème} édition



J'OPTÉ POUR LA FORMULE N° : SOIT € X PERSONNE (S)

TOTAL : EUROS

POSSIBILITÉ DE PAIEMENT EN 3 FOIS (JOINDRE LES 3 CHÈQUES DATÉS AU JOUR DE L'INSCRIPTION)
ENCAISSEMENT FIN MARS, FIN AVRIL ET FIN MAI.

RESPONSABILITÉS

Dans le cadre de ces activités, tous les participants doivent posséder le permis de conduire et l'assurance en cours de validité et s'engage à respecter le Code de Route et la législation en vigueur notamment concernant l'absorption d'alcool et de stupéfiants.

En cas d'accident, en aucun cas le « Orléans Centre Chapter » et/ou accompagnants ne pourront être tenus pour responsables.

LU ET APPROUVÉ, DATE ET SIGNATURE

JE PROPOSE MES SERVICES
EN TANT QUE « SAFETY »